



Le VIDE GRENIER) organisé par le Comité des Fêtes d'EXINCOURT à l'extérieur du Complexe sportif et dans salle BRODBECK 10 rue de l'usine) le : **Dimanche 30 AOUT 2026 de 6H00 à 17H00.**

Réservé EXCLUSIVEMENT aux PARTICULIERS.

EMPLACEMENTS : Prix de location emplacement minimum de 5 Mètres : **13€** . Tarif pour salle Brodbeck et sous la protection , le long de la salle Augé.

En extérieur sans protection : **12 €** les 5 m et **2,40** par mètre supplémentaire.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du COMITE des FETES d'EXINCOURT.

Les chèques seront encaissés après le vide grenier. Pas de remboursement en cas d'absence.

Installation des exposants à partir de 5H00 le dimanche, jusqu'à 7H00 maximum (libre après 7H00).

Ne pas quitter l'emplacement avant **16H00**, Les exposants doivent laisser l'emplacement propre (emplacement sale =exclusion du prochain vide grenier).

Attention : pas de benne 'rebus' => Nécessité de ramener tous les objets non vendus, chez vous ...

BULLETIN d'INSCRIPTION à retourner à **Mme Dominique DODIN 4 rue d'Alsace 25400 Exincourt 06 98 70 37 28 > Mail : claudedodin@hotmail.fr**

Je soussigné NOM : Prénom :

Adresse : Code Postal :

Téléphone :

E-mail :

➤ RESERVATION emplacement (5m couverts)	... X 13 €	= €
➤ Réservation emplacement Extérieur (5 m)	... X 12 €	=€
Longueur complémentaire Ext par mètre	... X 2,40 €	=€
Prêt de table * (+ chèque caution 30 €/table)X 6 €	= €
Prêt chaiseX 2 €	=€
Prêt bancx 3 €	= €
(*) 2,0 X 0,70 m		
	TOTAL:€

Attention ...PAIEMENT IMPERATIF à LA RESERVATION

Je joins à ma demande : La photocopie d'une pièce d'identité + paiement de l'emplacement .
Je m'engage à respecter le règlement en vigueur .

SIGNATURE obligatoire :

Rappel : La vente dans les vides greniers est limitée à 2 par an et sous condition de ne vendre que des objets usagés. La vente de nourriture, alcool, animaux et armes à feu est strictement interdite et les professionnels ne sont pas acceptés .
Document imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.